



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Appel à candidature aux enseignants

## Mission de Professeur-e en Service Éducatif au Musée Sainte Croix et à la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle Aquitaine

Délégation  
Académique à  
l'Action Culturelle de  
l'Académie  
de Poitiers (DAAC).

Adresse postale

22 rue Guillaume VII le  
Troubadour  
CS 40625

86022 Poitiers cedex

Téléphone : 05 16 52 65 53

Courriel : daac@ac-poitiers.fr

### Introduction

Dans l'Académie de Poitiers, une trentaine d'institutions et structures culturelles et scientifiques (monuments, musées, théâtres, bibliothèques, services d'archives, etc.) accueillent des Professeur-e-s en Service Éducatif (PSE). Ces Professeur-e-s en Service Éducatif missionné.es dans ces structures culturelles demeurent sous la tutelle de la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) du Rectorat de Poitiers. Leurs missions consistent prioritairement à développer l'accueil, l'information et la sensibilisation des publics scolaires (élèves et professeurs) à toutes les formes de patrimoine, d'art et de culture, y compris dans leur dimension de culture scientifique, technique et numérique.

Pour l'année scolaire 2020-2021, une mission de Professeur-e en Service Éducatif est créée partagée entre le musée Sainte Croix et la Maison de l'Architecture de Poitiers

### Présentation de la structure

#### Musée Sainte Croix et Maison de l'Architecture de Poitiers.

Musée Sainte Croix – [article DAAC](#)

Maison de l'architecture – [site web](#)



© Sébastien Gaudronneau



© Daniel Clauzier

### Les missions du Professeur-e en Service Éducatif

Les missions du Professeur·e en Service Éducatif au sein du musée Sainte Croix et de la Maison de l'Architecture de Poitiers sont les suivantes :

1. Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par le musée Sainte Croix et à la Maison de l'Architecture de Poitiers et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et leurs élèves.

Les PSE utilisent pour cela les sites internet académiques (délégation académique à l'action culturelle, sites disciplinaires, sites des DSDEN, réseaux sociaux) et interviennent directement auprès des établissements.

2. Accompagner les équipes du musée Sainte Croix et de la Maison de l'Architecture de Poitiers dans la mise en place d'un programme d'activités culturelles adapté au public scolaire et utile à la mise en œuvre des projets formulés par les professeurs dans le cadre des programmes d'enseignement ou de l'accompagnement éducatif.

3. Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation initiale et continue à l'intention des enseignants du premier et du second degré dans le cadre des formations disciplinaires et interdisciplinaires, en concertation avec les autorités compétentes, qu'il s'agisse des services rectoraux ou des universités.

4. Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques : documents, dossiers thématiques en lien avec les programmes d'enseignement, jeux et maquettes pédagogiques, expositions itinérantes, etc. Ces ressources peuvent être élaborées en collaboration avec les centres du réseau Canopé (documentation pédagogique.)

5. Inscrire le travail dans le cadre du PEAC (Parcours en éducation artistique et culturelle) et s'assurer de sa mise en œuvre au regard des différents partenariats, accompagnés par la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DRAC, DRAAF, Canopé, ...).

6. Au sein du musée Sainte Croix et de la Maison de l'Architecture de Poitiers, le-la Professeur·e en Service Éducatif mettra en avant les différents piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle en favorisant la Rencontre (Pilier 1) avec ce lieu de culture et d'histoire et les ressources spécifiques qui s'y trouvent ainsi que les acteurs de la culture qui y travaillent. Il-elle veillera à développer un corpus d'ateliers de pratique (Pilier 2 : Pratiquer) qui permettra aux publics scolaires de développer leurs connaissances et compétences artistiques et culturelles. Enfin, le-la Professeur·e en Service Éducatif veillera à produire des ressources qui permettront aux publics scolaires de s'approprier la thématique travaillée ou d'approfondir les connaissances liées à la visite du site (Pilier 3 : S'approprier) en favorisant des prolongations de l'animation en classe (productions plastiques, productions littéraires, réalisation de documentaires - vidéos, webdocs, podcasts, pages web -, lectures, entretiens, rencontres, débats, etc.).

## **Le suivi des actions et le bilan d'activité**

Le-la Professeur·e en Service Éducatif informe régulièrement la DAAC afin de communiquer et valoriser les actions menées au sein de la structure culturelle. A la demande de la DAAC, le/la Professeur·e en Service Éducatif établit un bilan d'activité. Ce document met en perspective l'ensemble des actions conduites au sein du service des publics et leur portée au regard du contexte scolaire et culturel local. Visé par le responsable de la structure culturelle, il est transmis à la DAAC.

## Tutelle et responsabilités

Dans le cadre de leur mission au sein de ces services, les personnels enseignants sont placés sous l'autorité du responsable de la structure culturelle concernée et sous la tutelle et responsabilité administrative de la Délégation à l'Action Culturelle (DAAC). La responsabilité pédagogique incombe aux corps d'inspection pédagogique.

## Profil et indemnité

**Le-la Professeur-e en Service Éducatif, qui doit être affecté-e à temps plein dans un collège ou un lycée public de l'académie**, bénéficiera pour accomplir cette mission de **1 IMP** – soit un travail au sein du service des publics de **2 heures par semaine**.

## Candidature

La réponse à cet appel à candidature prendra la forme :

- d'une lettre de motivation
- d'un Curriculum Vitae

## Contacts et Agenda

La candidature devra parvenir simultanément et par courrier électronique uniquement à :

- Annie Mathieu, Déléguée Académique à l'Action Culturelle ([daac@ac-poitiers.fr](mailto:daac@ac-poitiers.fr))
- Mélanie Maingan-Sachon, Chargée de la médiation et du secteur éducatif : [melanie.sachon@poitiers.fr](mailto:melanie.sachon@poitiers.fr)
- Frédérique Lacroix, Directrice de la Maison de l'Architecture de Poitiers : [mdapc@mdapc.fr](mailto:mdapc@mdapc.fr)
- Grégoire Bienvenu, Coordonnateur réseau PSE : [daac.serviceeducatif@ac-poitiers.fr](mailto:daac.serviceeducatif@ac-poitiers.fr)

La candidature devra parvenir au plus tard le vendredi 12 juin 2020.

Après examen des candidatures, une commission composée des responsables du.de la futur.e PSE, de la Déléguée Académique à l'Action Culturelle et/ou des Conseillers Académiques entendra les candidats susceptibles d'être retenus avant le vendredi 19 juin 2020. Les candidats concernés seront prévenus par courrier électronique.

La prise de fonction sera effective au mois de septembre 2020.